

## Décision relative à une demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu les demandes de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché, d'harmonisation des usages du produit phytopharmaceutique **MONAM H+J***

*de la société* COMPO EXPERT France  
*enregistrées sous les* n°2014-3468, 2014-3469

*Vu le courrier de l'Anses du 22 novembre 2018 d'intention de retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit MONAM H+J,*

*Vu les observations transmises par la société COMPO EXPERT France dans le cadre de la procédure contradictoire en date du 10 décembre 2018,*

*Considérant le non renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit de référence NEMASOL 510 (AMM n°8900156) le 21 novembre 2018,*

*Considérant qu'en conséquence, les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont plus remplies,*

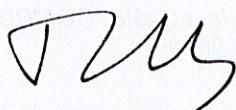
L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

### Informations générales sur le produit

Nom du produit	MONAM H+J
Type de produit	Produit de revente
Titulaire	COMPO EXPERT France 49, Avenue George Pompidou, 92593 LEVALLOIS-PERRET, FRANCE
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	510 g/L - métam-sodium
Numéro d'intrant	9200119
Numéro d'AMM	9200119
Fonction	Nematicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort le,

20 DEC. 2018



**Françoise WEBER**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE I : Conditions de mise sur le marché demandées

### Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas de retrait	
				Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation les stocks
<b>14052203</b> Cultures ornementales*Trt Sol*Champignons autres que pythiacées	1200 L/ha	-	-	0	0
<b>16952501</b> Tomate*Trt Sol*Nématodes	1200 L/ha	-	-	0	0
<b>11012219</b> Traitements généraux*Trt Sol*Champignons autres que pythiacées(1)	1200 L/ha	-	-	0	0
<b>11012217</b> Traitements généraux*Trt Sol*Champignons (pythiacées)(1)	1200 L/ha	-	-	0	0
<b>11012501</b> Traitements généraux*Trt Sol*Nématodes	1200 L/ha	-	-	0	0